

## *Etats-Unis*

aliments, 584 dons vêtements, 844 dons médicaments, 102 ordonnances payées, 207 visites à domicile. Au point de vue des nationalités, le nombre des malades se décompose ainsi : 2,526 Ruthènes, 389 Hongrois, 506 juifs, 106 Tchèques. Ces chiffres correspondent assez exactement à la proportion du nombre des habitants de chaque race.

Au départ de la mission, le dispensaire et le matériel furent remis entre les mains du Dr Jun, mais en gardant, avec un personnel tchèque, son caractère français, restant sous le patronage de l'*A D F*, et les dons de celle-ci lui étant assurés.

Le Bulletin contient encore diverses notices sur les établissements relevant de l'Association des Dames françaises ou sur le travail de ses comités, et un article sur les premiers avions sanitaires, accompagné de photographies.

## *Italie*

### **Aide de la Croix-Rouge italienne à la Russie.**

Par lettre en date du 27 décembre 1921, le président de la Croix-Rouge italienne informe le Comité international de la Croix-Rouge de l'accord qu'il vient de passer avec le représentant de la République fédérative socialiste russe des soviets, M. Vorovsky, pour régler les modalités de l'action de secours de la Croix-Rouge italienne en Russie. Le gouvernement italien a remis à la Croix-Rouge italienne un premier fonds de six millions de liras qui va lui permettre d'organiser l'expédition prévue. En même temps, M. Ciruolo a envoyé copie de la lettre, reproduite ci-dessous, au Dr Nansen, haut commissaire pour le secours à la Russie, et une autre à M. Solovief, président de la Croix-Rouge russe des soviets.

Cette convention prévoit l'envoi d'une mission de secours dans une région fixée d'accord avec le gouvernement de Moscou ; elle travaillera en harmonie avec la Croix-Rouge russe et le Co-

# Italie

mité international de secours à la Russie ; toutes facilités et toute liberté d'action seront accordées à ses membres ; ils seront exempts de toute taxe, et devront en retour s'abstenir de toute action politique ou commerciale ; les autorités soviétiques supporteront les frais de transport, de débarquement des marchandises et du matériel, ainsi que de magasinage ; elles fourniront les locaux et logements nécessaires, le combustible, de même que la main d'œuvre dont on aurait besoin ; toute réquisition du matériel ou des denrées de la Croix-Rouge est exclue ; l'usage des postes, télégraphes et téléphones russes sera assuré gratuitement à la mission italienne, laquelle est mise au bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée, vis à vis de toute autre organisation de secours.

M. Ciralo ajoute à cette occasion qu'il se félicite avec M. Ador et avec son digne collaborateur, Sir Claude Hill, des garanties d'efficacité qui, grâce à la Commission mixte du Comité international de la Croix-Rouge et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, et à l'œuvre admirable de coordination accomplie, ont été assurées à l'action de secours en faveur du malheureux peuple russe.

Rome, le 27 décembre 1921.  
Allegato, 2.

*Monsieur le haut commissaire Fritjof Nansen, pour les secours en Russie,*

Monsieur le Haut Commissaire,

J'ai l'honneur de vous communiquer que j'ai signé aujourd'hui même avec M. Vorovski, représentant du gouvernement de la République russe des Soviets, la convention dont je vous envoie une copie, pour l'action de secours de la Croix-Rouge italienne en Russie.

Le gouvernement italien a mis à disposition de la Croix-Rouge italienne, pour cette action de secours dans les régions frappées par la famine, un premier fonds de 6 millions.

Comme vous pourrez lire dans la convention annexée <sup>1</sup>, la Croix-

---

<sup>1</sup> Résumée ci-dessus.

# Italie

Rouge italienne aura sa base dans un port de la Mer noire, d'où elle pourra se pousser dans les régions du bas Volga qu'on lui indiquera, pour installer des cuisines au service des populations affaiblies.

Le projet présenté par la Croix-Rouge italienne et approuvé par le gouvernement italien, pour son action de secours en Russie consiste en 3 groupes de 6 cuisines, pour la distribution journalière de 600 repas chacune, c'est-à-dire de 10,800 repas chaque jour et pour la durée de 6 mois, à partir du mois de février prochain.

A côté des cuisines pour adultes, nous avons disposé l'installation de cuisines infantiles, pour distribuer aux mères des petits enfants de 0 à 4 ans des aliments adaptés à cet âge.

Chaque groupe de cuisine aura un dispensaire, pour visites et distribution de médicaments aux malades, servis par un médecin et par une dame infirmière.

Le commandant de la mission disposera aussi d'un médecin pour les opérations nécessaires de désinfection des locaux, des moyens de transport, etc., pour les vaccinations antityphiques, anticholériques etc., et pour toute autre mesure hygiénique à prendre en collaboration avec les autorités locales compétentes, pour la défense des populations et du personnel de la mission de secours.

Je vous prie, Monsieur le haut commissaire, de considérer l'action de secours en Russie de la Croix-Rouge italienne en rapport avec les autres actions de secours dont vous avez la haute direction et de lui donner votre appui auprès des autorités gouvernementales centrales et périphériques, votre conseil précieux et vos requêtes éventuelles de collaboration avec la C. I. E. S. R. et avec la Croix-Rouge russe, avec laquelle je vais me mettre directement en rapport.

Agréé, Monsieur le haut commissaire, mes sentiments les plus distingués.

*Le président général de la Croix-Rouge italienne,*

G. CIRAOLO.

# L'HYGIÈNE DANS LA VIE



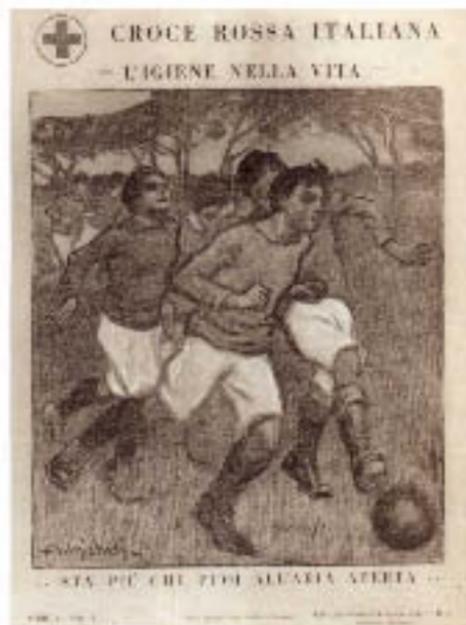
La poussière est la grande ennemie  
de l'homme.



Mangez lentement !



Défends-toi des mouches !



Tiens-toi le plus que tu peux  
au grand air !

# L'HYGIÈNE DANS LA VIE



Où entre le soleil la maladie n'entre pas.



Dors les fenêtres ouvertes !



Lave-toi les dents au moins  
une fois par jour !



Mamans ! Lavez vos enfants !

# Italie

## **L'Institut de rééducation physique et professionnelle des invalides du travail de la Croix-Rouge à Pescia.**

Le Journal officiel de la Croix-Rouge italienne publie dans son n° d'août-octobre 1921 un intéressant article du professeur Mario Gusmitta sur un de ses instituts modèles en faveur des mutilés de guerre et des invalides du travail. Nous avons déjà signalé l'importance de l'œuvre de la Croix-Rouge italienne dans ce domaine <sup>1</sup>.

L'institut de Pescia comprend quatre divisions, qui s'adressent aux stades successifs du traitement des mutilés, la chirurgie, la physiothérapie, la prothèse et la rééducation professionnelle.

Le département chirurgical est composé d'un cabinet de désinfection et de stérilisation avec deux grands autoclaves, d'une salle d'opération septique et d'une salle d'opération aseptique.

Une salle est réservée à l'application des appareils plâtrés et orthopédiques.

Le département de physiothérapie comprend différentes salles, l'une de mécano-thérapie, une autre consacrée au massage manuel ou mécanique, avec appareils permettant l'application de la chaleur sèche et des bains de lumière. A ce département est jointe une salle d'électricité munie de tous les appareils galvanique, paradique et de haute fréquence, ainsi qu'une salle de bains et une grande salle de gymnastique.

L'institut est muni d'une série d'appareils destinés au diagnostic, microscopes, dynamomètres, ergographes, sphigmographes, installation complète de radiographie et de radioscopie.

La rééducation professionnelle se fait dans une baraque spéciale en ciment armé, qui est située dans le jardin de la villa et est divisée en trois compartiments, la mécanique, l'ébénisterie et la vannerie.

Il faut y ajouter l'enseignement professionnel agricole.

Prof. D'ESPINE.

---

<sup>1</sup> Voy. *Revue internationale*, n° du 15 décembre 1921, pp. 1187.